

Nancy,

BUDGET PARTICIPATIF : 25 PROJETS SERONT CONCRÉTISÉS

Ma pépinière de projets
NANCY, DÉMOCRATIE MODERNE

BUDGET PARTICIPATIF DE NANCY

DU 15 AU 22 MARS

VOTEZ POUR VOS
3 PROJETS PRÉFÉRÉS,
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

Découvrez tous les projets
et votez sur :
participez.nancy.fr

Nancy,

UNE DÉMARCHE NOVATRICE

Pour répondre à la volonté forte des Nancéiens de s'impliquer plus largement dans la construction de leur ville, d'échanger sur leurs attentes et de partager leurs idées, la Ville de Nancy s'est engagée dans un processus participatif précurseur et innovant, en rapprochant les élus et les citoyens dans l'élaboration, la prise de décision et la concrétisation des politiques, mises en œuvre par la municipalité.

Le premier acte de cette démarche collective s'est concrétisée au cours de l'automne dernier avec la création d'une Assemblée citoyenne nancéienne représentative de la pluralité de la population de la ville.

Une nouvelle étape s'est ouverte en janvier avec la constitution d'un budget participatif et le lancement d'un appel à projet. Après une analyse technique des services municipaux, 38 projets déposés par les Nancéiens répondant à l'ensemble des critères ont été soumis au vote des habitants du lundi 15 mars au lundi 22 mars.

En tenant strictement compte du nombre de voix apportées à chaque projet et de la limite de l'enveloppe de 800 000 euros allouée cette année à cette politique, 25 projets composeront la première édition.

Bora Yilmaz, Adjoint aux services aux habitants et à la vie des quartiers, Laurent Watrin, Adjoint à la démocratie coopérative, à l'innovation des politiques publiques et à la ville numérique, et Annette Mathieu, Conseillère déléguée aux méthodes démocratiques, ont dévoilé ces projets le vendredi 2 avril 2021.

Ils seront présentés et définitivement adoptés dans le cadre d'un Conseil municipal extraordinaire le lundi 19 avril avant la dernière étape, celle de leur concrétisation.

L'ASSEMBLEE CITOYENNE NANCEIENNE (ACN)

Le choix qu'ont fait les élus de la Ville de Nancy de confier à 130 citoyens tirés au sort et réunis au sein d'une Assemblée citoyenne, la mission de définir les nouveaux outils, mais également les méthodes de la démocratie participative de Nancy est l'une des premières en France. Elle a été installée le 10 octobre 2020

Cette assemblée citoyenne a travaillé sur une Constitution municipale de la démocratie locale. Elle fera l'objet d'une délibération le 19 avril lors d'un Conseil municipal extraordinaire. Outre son travail sur le Budget participatif, elle définit les nouveaux Conseils de quartiers et les nouvelles instances participatives à créer.

La Ville de Nancy procédera à l'installation des nouveaux Conseils de quartier avant l'été, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

LE BUDGET PARTICIPATIF DE NANCY

Le Budget participatif ouvre un **processus innovant de participation citoyenne qui va de la proposition au vote des projets par les habitants**, dans le cadre d'un budget mis à disposition par la Ville de Nancy.

Il est l'expression des attentes des habitants pour leur ville et un outil d'apprentissage de la citoyenneté sur le fonctionnement de la collectivité et l'action publique locale.

Il ouvre à chaque citoyen la possibilité d'agir sur la mise en œuvre d'un projet et de participer à l'évolution et au développement de la ville.

Le budget participatif permet d'affecter jusqu'à 10 % du budget annuel d'investissement de la Ville de Nancy à la réalisation de projets proposés et choisis par les habitants. **L'enveloppe sera de 800 000 euros** pour cette première édition.

Le budget participatif est l'un des chapitres de la constitution municipale pour la démocratie locale à Nancy.

Quatre étapes

> Les 2 premières étapes constituent des passages obligés pour tout budget participatif.

- **Première étape du 18 janvier au 19 février**, les Nancéiens ont déposé leurs projets sur la plateforme numérique dédiée ou dans les urnes mises à disposition dans les équipements publics et les marchés de la ville :

+ Hôtel de Ville et Mairies de quartier – Haussonville, Mon Désert, Saint Pierre, Plateau de Haye ;

+ Marchés couverts – Central et Haussonville ;

+ Bibliothèques – médiathèques Manufacture, Stanislas, Plateau de Haye + MJC Bazin.

- **Deuxième étape du 19 février au 12 mars** : analyse par les services de la Ville de l'éligibilité des projets reçus (projets de compétence communale, qui relèvent de l'investissement, originaux et conformes à l'intérêt général).

> Les modalités des 2 dernières étapes ont été définies par l'Assemblée citoyenne dans le cadre de la Constitution municipale de démocratie locale présentée en Conseil Municipal extraordinaire du 19 avril prochain.

- **Troisième étape du 15 au 22 mars** : sélection ou priorisation par les habitants des projets conformes étudiés par la Ville.

- **Quatrième étape à partir du mois de mai** : phase opérationnelle destinée à la mise en œuvre effective des projets retenus, soit directement par les services municipaux, soit par une maîtrise d'œuvre déléguée.

Des études complémentaires ou des appels d'offre peuvent également être lancés pendant cette période. L'implication des habitants et des instances participatives lors de cette étape est effective.

De 423 idées à 25 projets en Conseil municipal

=> Point de départ : 423 idées déposées

80% des propositions déposées sur la plate-forme numérique "participez.nancy.fr"

20 % sont des bulletins (88 bulletins) remis dans les 11 urnes déployées dans les quartiers de la ville.

Il faut souligner la grande hétérogénéité de ces propositions, du simple souhait à des projets dotés d'une estimation financière. Certaines propositions sont à l'échelle d'un parc, d'un quartier ou d'une rue, d'autres portent sur toute la ville, voire sur la Métropole.

=> 240 projets relèvent de la Ville de Nancy

Après une étude technique très précise par les services :

> 240 projets (57%) relèvent directement ou indirectement de la Ville de Nancy.

> 152 (36%) s'adressent aux compétences métropolitaines : mobilité, déchets, propreté, voirie...

Ces propositions ont été transmises à la Métropole qui formulera des réponses. Certaines seront versées à la concertation du Plan des Mobilités de la Métropole. Les porteurs de ces projets seront invités à participer aux rencontres et aux débats qui vont être organisés avant l'été.

> 12 idées relèvent des compétences de l'État comme les projets proposés autour de la Porte de la Citadelle ou des anciens bâtiments de l'ENSIC.

> 10 projets relèvent des missions du Conseil Départemental et concernent la situation des migrants, le domaine du handicap ou un collègue.

> 9 propositions concernent des espaces ou des bâtiments privés.

=> 94 projets sont éligibles au Budget participatif de la Ville de Nancy

Après l'étude par un comité technique et un comité de pilotage, plus d'un tiers des projets (37,5%) répondent aux critères définis. Ils mobilisent des crédits d'investissement, sont originaux par rapport aux politiques municipales en cours ou à engager et répondent à l'intérêt général.

Certaines propositions similaires ont été fusionnées ou regroupées.

=> 38 projets soumis au vote des Nancéiens

Le **budget nécessaire** à la mise en œuvre de l'ensemble de ces propositions est estimé à **1 300 000 euros** pour une enveloppe allouée cette année de 800 000 euros.

Les modalités de vote ont été définies par l'Assemblée citoyenne nancéienne.

Le vote était ouvert à tous les citoyens, habitants et usagers réguliers de la Ville de Nancy âgés de 16 ans minimum. Les associations pouvaient également voter pour des projets en leur nom.

Chaque votant devait voter **pour au moins 3 projets et jusqu'à 5 projets maximum**. Le vote pouvait être effectué **sur papier ou en ligne sur la plate-forme « participez.nancy.fr du lundi 15 mars à 18h jusqu'au lundi 22 mars à 18h**.

11 urnes étaient également accessibles dès le mardi 16 mars au matin à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier, à la bibliothèque Stanislas et dans les médiathèques Manufacture et Plateau de Haye, au marché central, au marché d'Haussonville et au centre commercial Rives de Meurthe.

=> 25 projets sont priorisés par les Nancéiens et le budget nécessaire à leur réalisation sera engagé en Conseil municipal extraordinaire du 19 avril prochain



25 PROJETS ÉLUS PAR LES NANCÉIENS

1) Créer des mini forêts urbaines : 743 voix

Les Nancéiens ont proposé plusieurs idées de mini forêts urbaines. Réunies dans un même grand projet, elles ont été plébiscitées par les votants puisque cette proposition est arrivée en tête des votes.

Des projets de végétalisation éphémères ont été proposés, aux côtés de projets pérennes.

=> la création de microforêts natives sur des surfaces de 100 m2 selon le botaniste japonais Akira Miyawaki, afin de préserver la biodiversité, à l'image d'un projet déjà réalisé à Nantes.

=> Voir se créer dans chaque quartier des micros forêts pour développer la flore, attirer la faune, créer des îlots de fraîcheur et capter la pollution en proposant de commencer par le quartier Rives de Meurthe, sur la promenade des canaux, qui n'est pas valorisée, ou sur le quartier de la gare, très minéral.

=> la végétalisation de la place de la Commanderie pour réanimer cette place et transformer l'esplanade Alfred Dreyfus (Division de fer) et y installer des jardins partagés et collectifs. Sur ces sites, place de la Commanderie, secteur Gare et Rives de Meurthe, les Nancéiens souhaitent voir installés bancs et fontaines à eau.

=> La valorisation du secteur Vaudémont, avec une végétalisation des espaces et l'ajout de mobilier urbain pour apporter fraîcheur et humidité, participer à la lutte contre l'artificialisation des sols, apporter un repère de biodiversité, valoriser le patrimoine remarquable de la place et favoriser les échanges sociaux. => Aménager les parvis des églises en supprimant les stationnements ventouses pour mettre en valeur ces édifices par du fleurissement, la pose d'un pavage, des bancs et cite Saint Léon, Saint Joseph, Notre Dame de Bonsecours. Coût : 100 000 €

2) Planter des arbres et des fruitiers dans la ville : 668 voix

=> Des arbres fruitiers, en mêlant des espèces d'été et d'hiver, dans des lieux qui ne salissent pas les sols, par exemple à côté de l'aviron ou à la Pépinière, pour rendre les sorties agréables et enrichissantes pour les enfants, avec une information au pied des arbres. Un autre citoyen souhaite favoriser la végétalisation en ville en plantant des arbres fruitiers dans les rues ou les parcs et en plaçant des bacs en bas des immeubles pour planter soi-même des fleurs.

=> Une flore plus importante, des infrastructures sportives, des aires de jeux et de loisirs, des bancs ombragés et de nouveaux équipements comme il y a le long de l'avenue Charles Etienne Collignon sur les Rives de Meurthe et des points d'eau. Ces aménagements pourraient apporter ombrage et bien être lors des périodes estivales et caniculaires.

=> Choisir des rues caractérisées par l'absence de végétation et d'y creuser des espaces pour accueillir des plantations en missionner les écoles primaires pour que chaque enfant y dépose son arbre, portant éventuellement son nom. Objectif : réduire la bétonisation et créer un lien émotionnel avec les familles nancéiennes. Coût : 25 000 €

3) Proposer un marché de plein air avec des produits bio ou en circuits courts : 599 voix

La consommation en circuits courts séduit les Nancéiens.

=> Proposer des marchés en plein air avec des produits locaux afin de désengorger les supermarchés périphériques, à l'image des marchés de quartier à Paris, avec une ambiance conviviale et une animation de quartier. Objectif : trouver des alternatives d'achat et de consommation.

=> Créer un marché paysan le samedi en extérieur près du marché central, place Charles III, pour pouvoir accéder aux produits locaux en étant à pied. Coût : 25 000 €

4) Installer des points d'eau potable dans la ville : 499 voix

Deux idées d'aménagement de l'espace public se rejoignent :

=> Installer de belles fontaines à Nancy, à l'instar de certaines villes suisses, pour donner de la fraîcheur à Nancy et pouvoir les utiliser lors d'une longue séance shopping ou lors d'une flânerie.

=> Mettre à la disposition des touristes des points d'eau potable comme à Strasbourg, cela fait partie d'un bon accueil. Coût : 86 000 €

5) Equiper les rues de poubelles de tri sélectif et de composteurs partagés : 470 voix

Pour réduire nos déchets, une citoyenne estime qu'il y a trop peu de poubelles de tri dans les rues et que la ville manque de composteurs partagés. Elle propose plusieurs solutions : - doter les rues et les établissements scolaires de poubelles de tri sélectif - Mettre davantage de composteurs partagés à disposition des habitants.

- Sensibiliser encore plus les citoyens sur les thématiques du tri sélectif et du compostage.

Coût : 10 000 €

6) Développer l'offre de stationnement sécurisé pour vélos et trottinettes : 429 voix

Afin d'encourager les mobilités douces, plusieurs idées ont été déposées :

=> la création de garages publics sécurisés ou de parkings vélo de grande capacité pour lutter contre le vol et simplifier le rangement parfois compliqué dans les appartements ou les anciennes maisons. Certains cyclistes hésitent également à laisser leur vélo accroché au centre ville pendant la journée de travail ou le temps d'une course ? Des parkings sécurisés pour vélos à différents endroits du centre ville rendraient les balades à vélo dans Nancy plus sereines.

=> Une proposition vise à améliorer, consolider et promouvoir l'utilisation des parking relais en entrée de ville en y proposant d'autres services comme :

- des petites voitures électriques pour aller en ville
- des trottinettes électriques et des vélos électriques
- offrir en ville des places de parking à prix modérés pour ces locations de voitures électriques - des aires de dépôts faciles et sécurisés pour les trottinettes et les vélos loués - des pistes cyclables entre chaque parking relais et le centre-ville. Coût : 16 000 €

7) Lutter contre la pollution des mégots en installant des cendriers en ville et organiser un cycle de collecte pour les recycler : 387 voix

Plusieurs idées se rejoignent pour installer des poubelles spécifiques pour mégots devant chaque lieu public ou placer des cendriers à côté des poubelles existantes. Les mégots récoltés devraient pouvoir être recyclés par des sociétés spécialisées.

Un citoyen propose une campagne « Ta rue sans mégots » en créant des pancartes informatives, incitatives posées sur sa grille en bordure de propriété, sur sa porte.... et en installant une petite boîte de récupération des mégots. Coût : 5 000 €

8) Créer une aire de jeux et un terrain multisports au Plateau de Haye : 384 voix

Plusieurs habitants du Plateau de Haye souhaitent des équipements ludiques et familiaux : =>

plus d'espaces de jeux pour les enfants,

=> un petit terrain de foot, un terrain de basket.

=> des agrès sportifs et des appareils de gymnastique (barre fixe, barres parallèles, anneaux, corde, poutre, trapèze...). Cet espace, en libre accès, pourrait devenir un lieu de rencontre et d'échanges entre les habitants, sportifs ou non.

=> la création d'un grand espace de jeux, en extérieur, couvert en cas de mauvais temps, à destination des enfants : toboggan, balançoire, jeux divers. Cet espace pourrait contenir une balançoire pour des enfants à mobilité réduite (fauteuil roulant). Un espace aménagé de tables, de chaises rendrait ce lieu convivial et permettrait ainsi la rencontre et les échanges entre les habitants.

=> une nouvelle Bibliothèque

=> créer une ludothèque

Coût : 75 000 €

9) Accompagner les habitants dans la végétalisation de leurs façades : 384 voix

Plusieurs projets de végétalisation des rues et des façades ont été proposés :

=> un service de découpe d'asphalte du trottoir à ras des maisons pour permettre aux habitants de fleurir la rue devant chez eux.

=> La végétalisation des rues dans certains quartiers et notamment :

> Étendre à toute la rue du Grand Verger mon « Jardin bouche-fissure », réalisé à l'été 2020 avec l'autorisation de la Ville et matérialisé par l'apposition d'une plaque.

> Retirer le bitume à certains endroits des trottoirs afin de permettre une meilleure infiltration de l'eau dans le sol Quai Claude le Lorrain côté voie ferrée, sur le tronçon entre la rue de Boudonville et la rue de Verdun.

> Découper des bandes de bitume le long des habitations, et par exemple y placer des plantes grimpantes type glycines, clématites, lierre, les faire courir sur des câbles tendus au-dessus de la route, par exemple rue de Mon Désert, pour verdier les rues.

=> Réaménager la portion de la rue Saint Nicolas entre la rue Charles III et le rond point de la rue des Fabriques : adapter les larges trottoirs aux mobilités douces et à la circulation des enfants, en végétalisant les espaces. Égayer cette portion de rue avec une fresque sur le mur de l'immeuble désaffecté vers le numéro 105 et végétaliser le rond point.

=> Sauvegarder et entretenir autant que possible les très beaux arbres de la ville. Poursuivre les plantations d'arbres en prenant en compte le patrimoine architectural pour le choix de l'implantation et assurer un suivi régulier des plantations récentes.

=> La petite rue Dom Calmet est particulièrement austère : des pavés, une entrée de parking, des murs gris. Elle relie deux grandes rues du centre ville et sa mise en valeur ne peut être qu'un plus. Quelques arbres et une couverture de la trémie du parking pourraient l'égayer et permettre aux commerces présents d'être plus attractifs et aux passants de s'y attarder.

=> Végétaliser les façades non vitrées de la tour Tiers, côté rue Mazagran pour améliorer la vue. Et si emblème ne se construit pas, arborer l'espace.

=> Végétaliser la place de Padoue. Le long du nouveau bâtiment, planter des arbres, arracher le béton et ajouter des plantes grimpantes. Coût : 100 000 €

10) Installer des distributeurs de protections hygiéniques pour lutter contre la précarité menstruelle : 372 voix

=> projet d'inclusion sociale de lutte contre la précarité menstruelle, c'est-à-dire le manque d'accès aux protections hygiéniques que connaissent encore bien trop de personnes, notamment les personnes en situation de précarité, les étudiantes ou les personnes sans domicile fixe.

La compagnie Marguerite & Cie propose par exemple d'installer 6 distributeurs de produits d'hygiène intime à des endroits stratégiques : médiathèques, gymnase, CCAS, toilettes publiques...

=> mettre en place des distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans la ville, avec un travail avec les associations pour identifier les points de distribution selon le public visé. Suffisamment bien placés pour être visibles et connus et suffisamment discrets pour permettre aux femmes et aux filles de les utiliser sans crainte. Coût : 8 000 €

11) Envisager un nouvel aménagement de la place Carnot : 365 voix

Faisant partie d'un groupe de musique local, je propose de mettre à profit cet espace pour la fête de la musique le 21 juin en mettant à disposition des « spots » suffisamment espacés, pour éviter la cacophonie, à des groupes locaux ou du Grand Est qui joueraient bénévolement. Ils pourraient avoir un stand afin de faire la promotion de leur art ou de mettre en avant leur implication en milieu associatif. L'utilisation de la place Carnot presque exclusivement pour la foire de printemps et le cirque m'a toujours laissé perplexe. La seule fois dans le cadre d'un festival, c'était en 2015 pour le festival Alternatiba et le résultat était très positif. Coût : 20 000 €

12) Réaménager l'aire de jeux de la Pépinière : 326 voix

=> Renouveler les aires de jeux pour enfants et raser les anciennes structures des animaux pour y créer des serres pédagogiques.

=> Nancy est en retard : espaces de jeux réellement inadaptés aux enfants, ils sont datés, mal entretenus et fermés lorsqu'ils ne sont plus en sécurité comme au Parc de la Pépinière. Pas de sécurité, en comparaison avec le parc Sainte-Marie qui propose une aire de jeu fermée, le parc de la pépinière avec son principe ouvert est dangereux, notamment à cause de la fontaine et rend difficile la surveillance des enfants.

=> L'actuelle aire de jeux pour enfants au parc de la Pépinière est vieillissante et aurait donc bien besoin d'être modernisée en imaginant des espaces de jeux appropriés aux différentes tranches d'âges des enfants. Il n'y a de surface délimitée pour les tout-petits afin qu'ils ne se perdent dans cette immensité verte. De même, les jeux, proposés actuellement pour les plus grands, manquent d'aventure comme un bateau pirate ou un château fort. Pourquoi ne pas proposer également des balades en poneys l'été, des jeux d'eau... Des bacs à sable pourraient être installés afin de renforcer la créativité des enfants.

=> Le parc de jeux pour enfants de la pépinière est vraiment "pourri". Il faudrait reprendre avec des enfants comme experts le projet, avec une classe de CM2 par exemple. Faire en sorte que le parc soit au moins un peu arboré. Etablir un petit amphithéâtre pour que les enfants chantent et jouent au théâtre et où des musiciens pourraient venir jouer. Avoir des jeux où les enfants puissent grimper : araignée de corde, murs d'escalade horizontal... Et peut-être un jeu de dame ou un jeu d'échec grandeur nature ?

Coût : 20 000 €

13) Développer l'art urbain en mettant à disposition des espaces d'expression artistique : 311 voix

Le street art a déjà investi les rues de Nancy, sous forme de fresques murales réalisées par des artistes reconnus. La ville pourrait démocratiser cet art et proposer des supports pour que les artistes non professionnels y réalisent leurs œuvres. C'est déjà le cas sur les friches d'Alstom. Pourquoi ne pas permettre à ces artistes, par exemple à la Pépinière, sous réserve d'un contrôle préalable du projet par la Ville, de réaliser leurs œuvres sur des murs publics ? Coût : 20 000 €

14) Installer de nouveaux bancs en ville : 307 voix

Dans le cadre d'un encouragement aux mobilités douces, plusieurs citoyens proposent d'installer des bancs en ville :

=> Installer un banc double face pour les promeneurs, joggeurs, personnes âgées, au niveau de la résidence « Bien-être » au 13 rue des Tanneries.

=> Pour favoriser le déplacement en vélo, il faut plus de pistes cyclables et la possibilité de s'asseoir en centre ville.

=> Une série de strapontins relevables, fixés contre les façades d'immeubles pour permettre un repos aux personnes âgées ou à mobilité amoindrie de se reposer sur leur parcours, mais aussi aux curieux ou observateurs de la vie. Ce petit mobilier, fixé au soubassement des immeubles, n'aura, refermé, que peu d'emprise (10 cm sur la largeur du trottoir), reposera en pied sur le trottoir et ne présentera pas de risque de dégradation sur les façades.

=> Envisager des bancs en bois avec des dossiers le long de la rue Saint Jean en particulier. Il manque des lieux pour s'asseoir à Nancy car celui qui existe est un mobilier froid, acier ou pierre. À Edimbourg, en Ecosse, il y a de nombreux bancs en bois éparpillés dans la ville et c'est très agréable.

Coût : 20 000 €

15) Créer une scène culturelle mobile : 304 voix

Avec l'envie de rendre possible des actions culturelles régulières partout dans la ville et dans des conditions permettant l'accueil du public en toute sécurité et de manière conviviale, nous proposons la création d'une ou plusieurs petites scènes culturelles mobiles. Faciles à installer sur une place, dans un parc ou une cour d'école, accessibles à tous. Comme une petite structure dépliable, ces scènes mobiles contiendraient tout le matériel nécessaire pour accueillir de petits événements : une scène, un petit comptoir d'accueil/buvette, quelques éléments de mobilier démontable, des petits gradins, des guirlandes lumineuses et un dispositif de sonorisation. Coût : 15 000 €

16) Réhabiliter le parc de la Citadelle et y créer des jardins partagés : 295 voix

Plusieurs projets visent à une valorisation du Jardin de la Citadelle :

=> Transformer le jardin de la Citadelle en parc pédagogique car il est laissé à l'abandon depuis quelques années.

=> faire redevenir le jardin de la Citadelle un vrai jardin partagé et réservé aux Nancéiens souhaitant retrouver un espace paisible au cœur de la ville, en ajoutant bancs et fontaines à eau.

=> Y faire des petits jardins partagés avec des plants aromatiques et en faire un lieu d'accueil pour les petits événements culturels (concerts...). Coût : 50 000 €

17) Créer une cabane à livres au Plateau de Haye : 265 voix

De nombreux habitants du Plateau de Haye ne fréquentent pas, pour diverses raisons, la médiathèque du Haut du Lièvre. Afin de donner le goût de la lecture aux habitants, et de les orienter ensuite vers la médiathèque, le collectif d'habitants souhaitait construire plusieurs « cabanes à livres ». Avec un système de « dépôt et de retrait » gratuit de livres, revues..., animé par le collectif, en lien avec la médiathèque, en fonction des demandes et des besoins des habitants. Coût : 2 000 €

18) Végétaliser la VEBE : 245 voix

Un projet propose de végétaliser la VEBE, trop vétuste, en lien avec l'équipe municipale, les écoliers et les collégiens du quartier. Coût : 10 000 €

19) Réhabiliter les escaliers et sécuriser les cheminements piétons pour relier les quartiers : 230 voix

Deux projets proposent d'améliorer les cheminements piétons :

=> signaler et entretenir les nombreux passages pour la sécurité des mobilités douces et une valorisation du patrimoine.

=> Réhabiliter les nombreux escaliers, petits et grands, qui servent de liaison entre les différents quartiers, par leur remise en état et un embellissement, les Traboules de Boudonville par exemple.

Coût : 50 000 €

20) Créer une zone de rafraîchissement à Beauregard : 202 voix

Création d'une zone de rafraîchissement dans le square central du quartier Beauregard pour les enfants durant la période estivale. Alors que des mini-piscines sauvages sont installées chaque été sur le quartier Beauregard, il apparaît judicieux d'installer une zone de rafraîchissement pour les enfants et de convivialité pour les parents. Coût : 10 000 €

21) Créer une salle de change pour les personnes handicapées : 202 voix

Créer une salle de change pour les personnes handicapées qui ne peuvent pas utiliser les toilettes publiques PMR, dans un objectif d'inclusion sociale. Coût : 25 000 €

22) Végétaliser et remettre aux normes d'accessibilité la passerelle rue Isabey : 181 voix

Végétaliser la passerelle Isabey et vérifier que les deux ascenseurs fonctionnent car elle n'est pas empruntée par les personnes à mobilité réduite.

Elle pourrait être un espace détente pour admirer le trafic ferroviaire.

Coût : 5 000 €

23) Créer un skate parc dédié aux enfants : 176 voix

Créer un skate park dédié aux enfants. Le skate park de l'avenue Charles Etienne Collignon est source de conflits d'usage entre les adultes et adolescents et les enfants. Coût : 60 000 €

24) Créer un coin livre à la Pépinière : 171 voix

Faire un coin livre paisible avec dépôt et échange gratuit à la Pépinière. Coût : 2 000 €

25) Favoriser le déplacement en trottinette par le déploiement de solution de stationnement et de services de location : 161 voix

Pour encourager les mobilités douces :

- déployer des casiers pour déposer sa trottinette avant de faire ses courses en ville par exemple.
- approcher les opérateurs de trottinettes en libre service pour en faire l'expérimentation dans certains quartiers.

Coût : 5 000 €